



Communiqué de presse
Paris, le 11 octobre 2007

Les propositions du groupe 4 du Grenelle de l'environnement confortent la démarche d'Agri Confiance

Agri Confiance, la signature Qualité et Environnement des coopératives françaises depuis 2004, devient l'outil technique de référence pour une agriculture responsable et durable.

Le groupe 4 (modes de production et de consommation durables) du Grenelle de l'environnement a exprimé, dans sa synthèse d'étape, la nécessité d'engager un mouvement de transformation en profondeur de l'ensemble de l'agriculture et de revisiter les bases de l'agriculture conventionnelle pour concilier les impératifs d'efficacité économique, de lutte contre le changement climatique et de réalisme écologique.

Grâce à sa démarche finalisée en 2004, Agri Confiance propose un outil concret répondant à l'objectif du Grenelle de l'environnement de développer une agriculture durable. En effet, les principales mesures mises en évidence par le groupe 4 correspondent à la politique de certification menée sous la signature Agri Confiance Qualité-Environnement. Celle-ci apporte une réponse aux préoccupations des transformateurs et des distributeurs dans les domaines de la qualité des produits, la sécurité des aliments, la traçabilité, la transparence et la maîtrise des impacts environnementaux.

Le groupe 4 du Grenelle de l'environnement a notamment prôné dans ses actions : le passage à terme à une agriculture durable à 100% et la satisfaction des attentes environnementales de la société.

Agri Confiance : une démarche permettant d'aller vers 100% d'agriculture durable à terme

Concernant l'objectif de mise en place d'une démarche de certification/notation environnementale en 2008, Agri Confiance est en parfaite adéquation avec cet engagement. Sa signature s'appuie sur les certifications d'entreprise selon les normes NF V01-005 et NF V01-007 (depuis 2004 pour cette dernière) pour le champ d'application de la production agricole et jusqu'à la collecte. A ce jour, 134 certificats norme NF V01-005 - Agri Confiance ont été délivrés (dont 12 selon la norme NF V01-007) et concernent plus de 31 000 producteurs dans 14 filières agricoles et agroalimentaires.

Les consommateurs citoyens exigent non seulement des denrées alimentaires saines et de qualité mais aussi qu'elles soient produites dans le respect de l'environnement dans lequel ils vivent. Les résultats de la dernière enquête IPSOS - Agri Confiance confirment fortement ces attentes. Avec Agri Confiance, la coopérative et ses adhérents s'engagent résolument vers une politique environnementale dans trois grands domaines : la gestion raisonnée des intrants, la gestion des déchets et la gestion des ressources naturelles.

Le groupe 4 préconise la réduction des pollutions diffuses. La certification Agri Confiance Qualité-Environnement a pour objectif d'assurer le respect de l'environnement à l'échelle du premier maillon de la chaîne agro-alimentaire : la production agricole. Elle implique la connaissance, la maîtrise et la prévention des risques de pollutions accidentelles et diffuses sur l'exploitation agricole. D'ores et déjà, des produits signés Agri Confiance respectent les valeurs de protection de l'environnement (les truites d'Aqualande, le vin d'Uni-Médoc, les poulets des Fermiers d'Ancenis...).

** Si vous souhaitez utiliser les chiffres de cette enquête, merci de préciser la mention « Enquête IPSOS / Agri Confiance », réalisée les 31 août et 1^{er} septembre 2007, auprès d'un échantillon de 1013 personnes, représentatif de la population française âgées de 15 ans et plus, interrogées par téléphone.*

Forte de cet acquis, l'association Agri Confiance souhaite mobiliser tous ses adhérents déjà engagés dans un système de management vers cette approche de maîtrise de l'environnement par une meilleure maîtrise de la chaîne de production et la valorisation de leurs produits.

Agri Confiance : un engagement pour satisfaire les attentes environnementales de la société

Par leur positionnement et le lien privilégié qu'elles ont su tisser entre agriculteurs et industriels, les coopératives ont toujours intégré la protection de l'environnement dans l'ensemble de leur stratégie.

Ancrées dans leur territoire, elles ont donc pour mission d'assurer un développement durable de l'exploitation de leurs adhérents et sont engagées depuis de nombreuses années dans l'amélioration des pratiques agricoles à travers les conseils délivrés à leurs adhérents.

Le Grenelle de l'environnement propose l'utilisation d'une segmentation (10% des produits hors bio) prenant en compte des produits de qualité à Haute Valeur Environnementale.

Si cette segmentation correspond à une réelle demande solvable du consommateur citoyen, alors les coopératives sauront proposer des gammes de produit dans ce segment. Elles ont déjà porté le développement des produits sous signe officiel de qualité correspondant aux attentes des consommateurs.

En ce qui concerne l'objectif de 6% de la surface agricole utile (SAU) ou équivalent en bio d'ici 2010 et 20% en 2020, les coopératives sont prêtes à s'associer à cette démarche notamment dans les filières biologiques (céréales et viande) où elles sont présentes et répondre ainsi à la préconisation du Grenelle de l'environnement.

Enfin, les résultats de l'« enquête Agri Confiance / IPSOS »* menée les 31 août et 1er septembre derniers, confirment l'émergence d'un consommateur/citoyen aux attentes globalisées qui se préoccupent non plus de ce qui se trouve dans son assiette mais aussi de ce qui se passe « dans » le champ et même « sous » le champ. Pour 57% des Français, la pollution de l'air et de l'eau est la première inquiétude devant l'insécurité (47%) et la sécurité des aliments (34%). Face à ces inquiétudes, l'agriculteur est cité comme la personne la plus légitime pour les informer sur les produits qu'ils achètent (52%), juste devant les scientifiques (50%), les pouvoirs publics (28%) et les grandes surfaces (24%). La majorité de nos concitoyens estime que la qualité des aliments est de plus en plus directement liée à l'environnement dans lequel ils sont produits.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous êtes intéressé par la visite d'exploitations suivant la démarche environnementale prônée par l'association Agri Confiance.

CONTACTS PRESSE

THOMAS MARKO & ASSOCIÉS
Laure KUNTZINGER – Roxanne Van GELDER
23, rue de Liège
75008 PARIS
Tél. 01 44 90 83 40

E-mails : laure.k@tmarkoagency.com - roxanne.vg@tmarkoagency.com

A propos d'Agri Confiance :

Agri Confiance est une association, créée en février 2002, qui regroupe les entreprises coopératives agricoles engagées dans des démarches de management de la qualité et de l'environnement. Agri Confiance en chiffres : 134 certificats, 31 000 exploitations agricoles, 14 filières agricoles et agroalimentaires. Des produits en linéaires : Foie Gras Montfort-Euralis, Magret Delpéyrat-Val de Sèvre, Endives France Endive, Mâche-Val Nantais, Vin Cave du Marmandais. Des produits à venir : Lait Candia-Sodiaal, Truite O'Vive Aqualande, Vin Uni-Médoc, Poulet Fermiers d'Ancenis. www.agriconfiance.fr

* Si vous souhaitez utiliser les chiffres de cette enquête, merci de préciser la mention « Enquête IPSOS / Agri Confiance », réalisée les 31 août et 1^{er} septembre 2007, auprès d'un échantillon de 1013 personnes, représentatif de la population française âgées de 15 ans et plus, interrogées par téléphone.